



Scolarisation des élèves handicapés

Les dispositifs d'observation existants et
les projets d'évolution

Sylvie Le Laidier

DEPP – B1

➤ Les enquêtes existantes

- L'enquête n° 3 recense les élèves handicapés scolarisés dans le premier degré ;
 - Ecoles maternelles et primaires
- L'enquête n°12 recense les élèves handicapés scolarisés dans le second degré
 - Collèges, LP, lycées d'enseignement général et technologique et les EREA

▾ Les enquêtes existantes

Réalisées sous un double pilotage :

- **DEPP**, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (bureau B1 des études statistiques sur les élèves)
- **DGESCO**, Direction générale de l'enseignement scolaire (bureau A1-3 de la personnalisation des parcours scolaires et de la scolarisation des élèves handicapés)

Données individuelles exhaustives renseignées par internet via un écran de saisie ou un fichier Excel qui alimente une base de données.

▾ Champ des enquêtes

France métro. + DOM,
Enseignement public et privé

Elèves scolarisés avec un plan personnalisé de scolarisation (**PPS**), dont la situation de handicap est évaluée par la maison départementale des personnes handicapées (**MDPH**).

Enquêtes annuelles renseignées par les enseignants référents :

- Une note ministérielle signée au cours de mois d'octobre précise la date d'observation ainsi que la période de saisie.

➤ Les données concernent :

- Les caractéristiques des élèves
 - sexe, année de naissance et type de trouble
- Les modalités de scolarisation des élèves handicapés
 - classe ordinaire ou CLIS /ULIS
 - temps complet ou temps partiel, temps partagé
 - le niveau de l'élève ou la formation suivie
- Les accompagnements, le matériel pédagogique adapté
- Les écarts des prescriptions des MDPH aux réalisations (accompagnement par AVSi, orientations en CLIS, en ULIS, matériel pédagogique adapté...)
- La situation de l'élève au regard de la scolarité l'année précédente

▾ **Classification des principaux troubles présentés par les élèves :**

- Les troubles intellectuels et cognitifs;
- Les troubles psychiques, de la personnalité, du comportement ;
- Les troubles du langage et de la parole y compris la dyslexie, la dysphasie...;
- Les troubles auditifs ;
- Les troubles visuels ;
- Les troubles moteurs dont dyspraxies ;
- Les troubles viscéraux ;
- Plusieurs troubles : association de plusieurs déficiences de même importance.

➤ Diffusion des résultats :

Aux services déconcentrés

- Les académies et les DASEN peuvent récupérer l'intégralité des données saisies de l'académie ou du département sous forme d'un fichier TXT ou Excel.
- Mise à disposition en ligne des tableaux de synthèse France métropolitaine et France métropolitaine et DOM.

➤ Diffusion des résultats :

Repères et références statistiques :

- 1.6 dans le chapitre sur le système éducatif ;
- 3.6 et 3.7 dans le chapitre sur les élèves du premier degré ;
- 4.20 et 4.21 dans le chapitre sur les élèves du second degré.

Note d'information n°12.10 : la scolarisation des jeunes handicapés

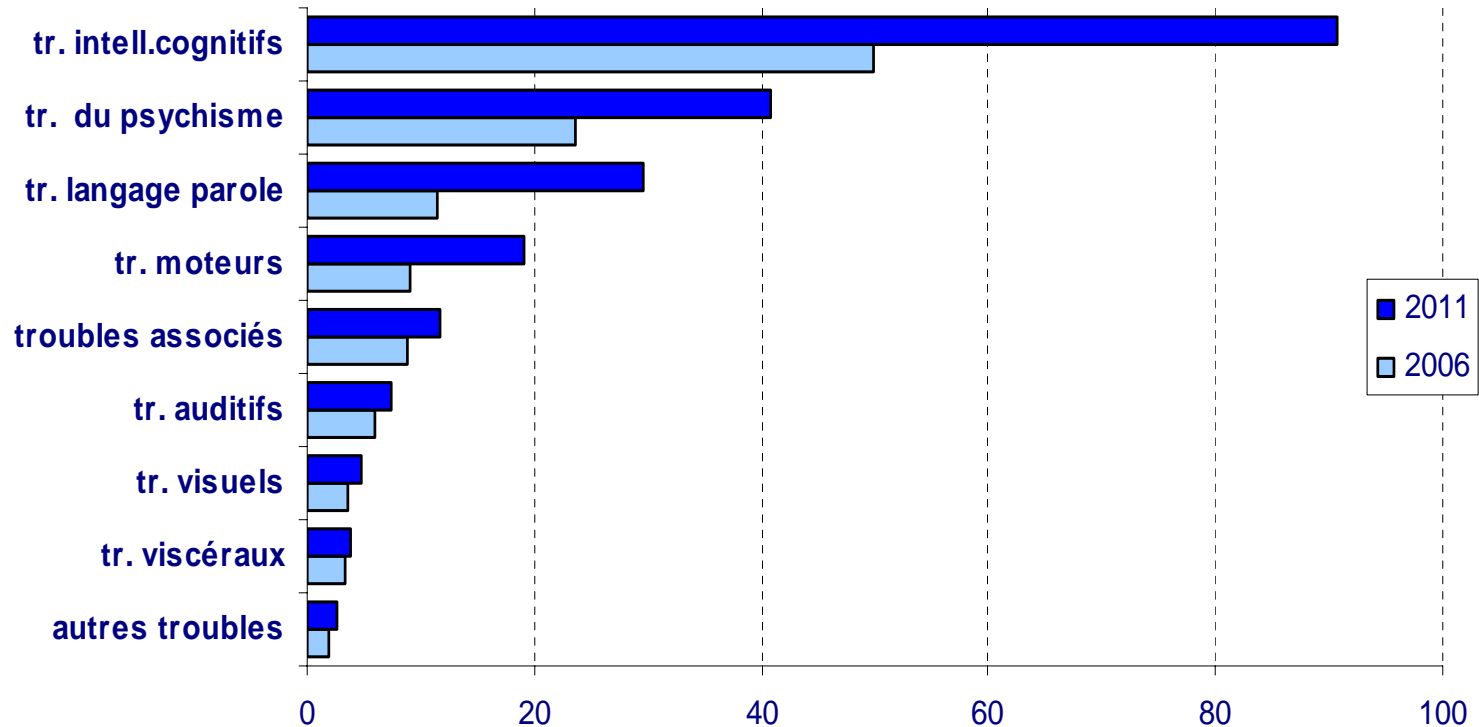
Données disponibles sur

<http://www.education.gouv.fr/pid25496/statistiques.html>

Données agrégées fournies à la demande.



Les effectifs d'élèves handicapés scolarisés (ayant un PPS) en milieu ordinaire selon la déficience en 2006 et en 2011 (en milliers)



➤ Évolution des principaux modes de scolarisation des enfants et adolescents (PPS + PAI) en situation de handicap en milieu ordinaire

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte, public et privé)

	2000 (1)	2004	2005	2006	2010	2011	Taux de croissance annuel moyen depuis 2007
Premier degré	76 016	96 396	104 824	111 083	126 294	130 517	3,3
% public	91,7	91,5	92,4	91,5	90,1	90,1	
Classe ordinaire	27 863	58 812	64 994	71 399	83 309	86 089	3,8
CLIS	48 153	37 584	39 830	39 684	42 985	44 428	2,3
Second degré	19 065	37 442	46 699	44 278	75 094	79 878	12,5
% public	85,8	88,5	86,9	87,0	85,6	84,5	
Classe ordinaire	17 496	31 454	38 934	34 928	54 865	56 719	10,2
dont SEGPA	3324	nd	6 275	7 571	15 099	15 788	15,8
UPI / ULIS	1 569	5 988	7 765	9 350	20 229	23 159	19,9
Total en milieu ordinaire	95 081	133 838	151 523	155 361	201 388	210 395	6,3
dont PPS (%)				76	96	100	

(1) Données 1999 pour le premier degré.

Source : MENJVA-MESR DEPP

▾ Les enquêtes existantes

- Enquête n° 32 (DEPP) concernant la scolarisation dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux.
 - Renseignée par un questionnaire par internet par les directeurs d'établissement ; le service départemental de l'éducation nationale assurant la coordination de l'enquête.
 - Il s'agit également de données individuelles : troubles, sexe, année de naissance, et pour les élèves scolarisés, niveau, temps de scolarisation, modalité de scolarisation l'année précédente, scolarité complémentaire.

La scolarisation des élèves handicapés entre 2000 et 2010

(France métro + DOM hors Mayotte, public et privé)

	2000	2005	2008	2009	2010
Scolarisation en en milieu ordinaire	95 081	151 523	174 673	187 490	201 388
Etab. hospitaliers	6 732	6 182	6 313	6 936	7 192
Etab. Médico-sociaux	70 905	70 158	69 191	67 909	70 920
Total étab. spécialisés (1)	77 637	76 340	75 504	74 845	78 112
dont scolarisation partagée	nd	nd	6 209	6 763	6 626
Ensemble (2)	172 718	227 863	243 968	255 572	272 874
Part de la scolarité en milieu ordinaire	55,0%	66,5%	71,6%	73,4%	73,8%
Part de la scolarité dans les établissements hospitaliers et médico-sociaux	45,0%	33,5%	28,4%	26,6%	26,2%

nd : non disponible

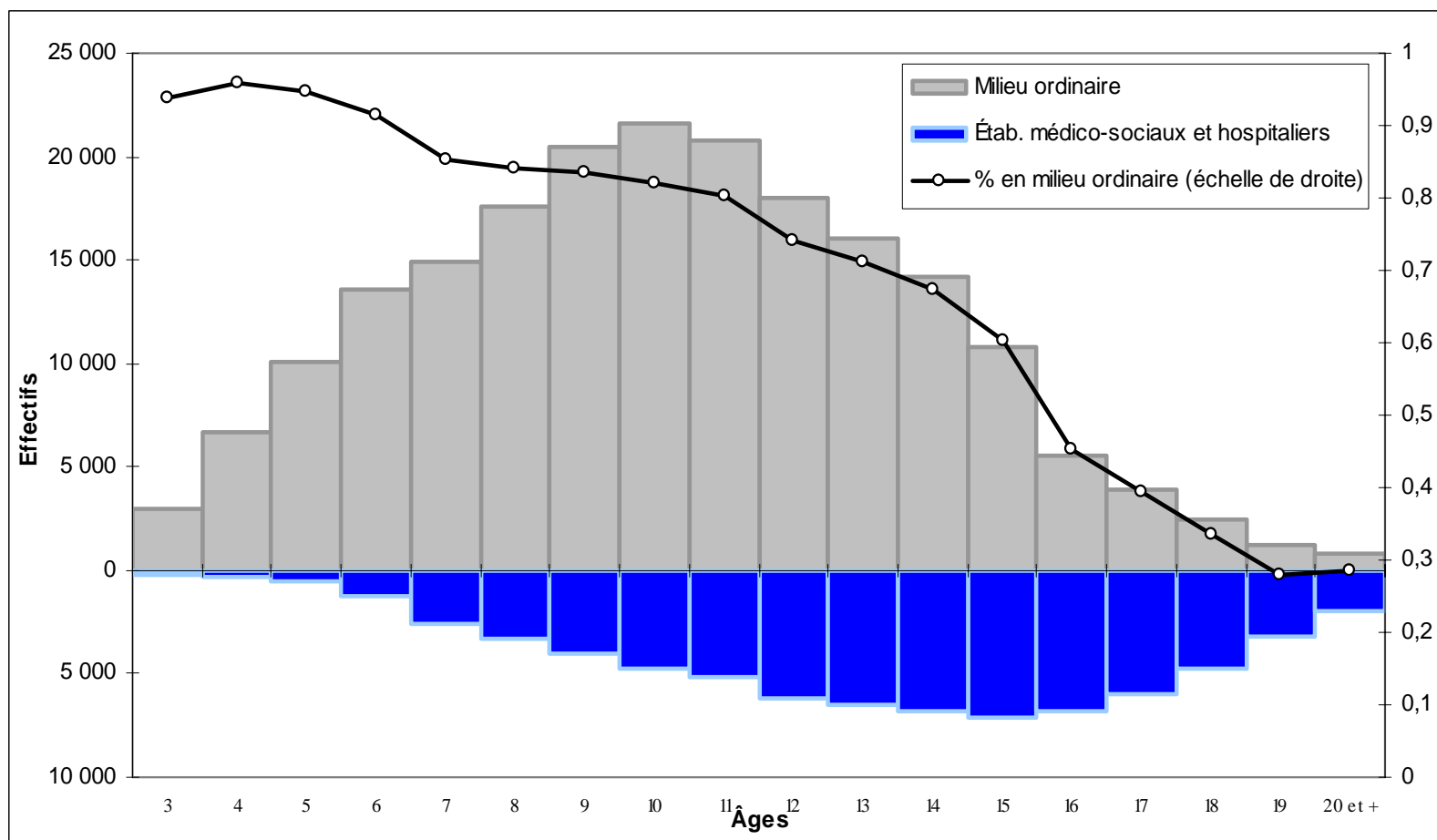
(1) hors enfants accueillis et scolarisés pour de courtes périodes

(2) hors scolarité partagée à partir de 2008 pour éviter les double comptes

Source : MENJVA-MESR DEPP



Répartition par âge des enfants et adolescents handicapés selon leur lieu de scolarisation au cours de l'année scolaire 2010-2011



➤ les projets d'évolution

Echantillon suivi (panel) d'élèves handicapés

Objectifs :

- Décrire et expliquer les parcours scolaires des élèves handicapés ;
- Suivre de manière précise et détaillée les cheminements des élèves handicapés dans le système éducatif ;
- Recueillir des informations sur les caractéristiques socio-démographiques des élèves.

➤ Panel d'élèves handicapés

Dispositif :

- L'échantillon pourrait être tiré à partir des enquêtes 3 et 12 effectuées à la rentrée 2012 ;
- Un questionnaire de recrutement pourrait être envoyé aux enseignants référents à la fin du 1^{er} trimestre 2013 ;
- La situation scolaire des élèves du panel sera actualisée chaque année ;
- Les familles des élèves du panel seront interrogées par enquête postale ;
 - cette enquête recueillera des informations précises sur la composition de la famille et les parents (profession, niveau de diplôme et de formation, taille de la famille, rang de l'enfant dans la fratrie, conditions de logement...)
 - un volet du questionnaire sera plus spécifique à la manière dont l'élève et sa famille vivent la scolarité